

« Jacqueline GOURAULT - Inondations : « Comment seront articulées et ciblées les aides pour les victimes ? » »

09/06/2016

Jacqueline GOURAULT - Inondations : « Comment seront articulées et ciblées les aides pour les victimes ? »

Jacqueline Gourault, sénatrice du Loir-et-Cher, a interpellé le Gouvernement à propos des inondations, et plus particulièrement des réparations des dégâts causés par celles-ci, via les aides de l'Etat et des collectivités locales.

La sénatrice a tout d'abord tenu « à exprimer sa compassion aux familles des victimes et à tous les sinistrés ». Elle a également « salué la mobilisation des préfets, des fonctionnaires de l'Etat, des pompiers, des gendarmes, des policiers et de l'armée ».

Pour Jacqueline Gourault, il est évident que « la gestion de la prévention des inondations est un sujet important ».

En effet, « de nombreux départements de la région parisienne et du Centre Val de Loire ont été gravement touchés par les inondations [...] et les dégâts sont colossaux ». L'élue du Loir-et-Cher a donné l'exemple de Romorantin-Lanthenay, ville dans laquelle « la crue a duré une semaine, inondant les maisons de plus d'1 mètre 50 d'eau ».

« L'heure est à la réparation » a indiqué Jacqueline Gourault, avant de demander davantage de précisions sur deux points sensibles :

- « l'articulation entre les aides de l'Etat et celles des collectivités locales » ;
- « les personnes indemnisées et la manière dont les aides parviendront à celles-ci ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)